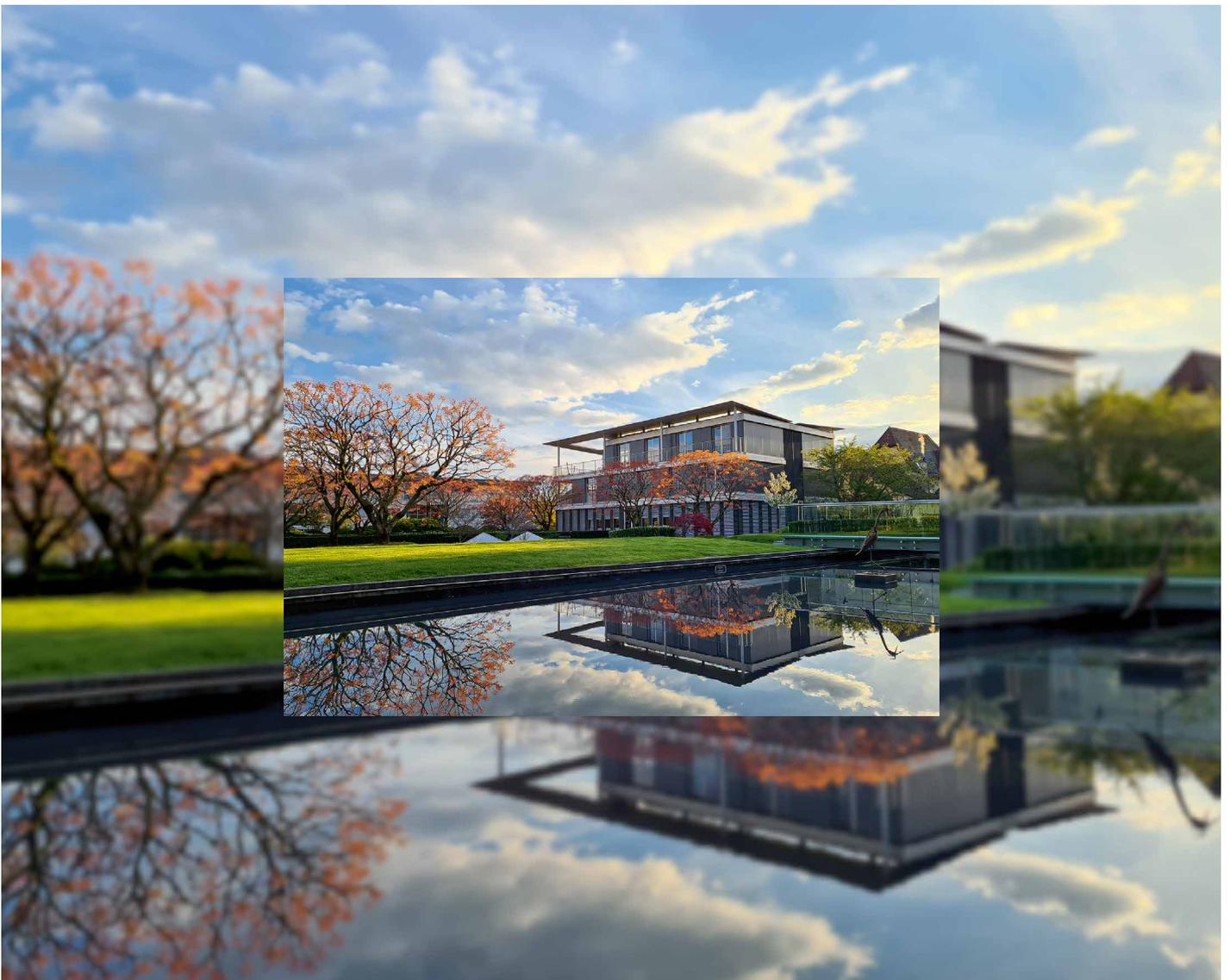


Rapport d'activité 2023



L'année 2023 a été marquée par de nombreuses crises, nouvelles ou dans le prolongement de crises antérieures, mettant à rude épreuve la résilience de nos entreprises.

L'arrivée impressionnante de l'intelligence artificielle dans la vie quotidienne du grand public et des entreprises est certainement un fait d'importance majeure. Une autre tendance forte se confirme autour de tout ce qui touche à la durabilité de l'activité économique. Les grandes entreprises ont pris la mesure de cette exigence et imposent à leurs fournisseurs de nouveaux comportements ou modes de production.

Les entreprises vaudoises sont concernées par ces mouvements de fond et le Centre Patronal lui-même est attentif à ces aspects dans son activité de tous les jours.

Nos activités

Le Centre Patronal est une entreprise de services qui a la particularité de déployer également une activité de nature politique. Le large éventail de ses prestations s'oriente tout naturellement vers les services aux entreprises et à leurs dirigeants.



Sommaire

06	Mot du président et du directeur
09	Chiffres-clés
10	Assurances sociales
14	Service juridique
16	Activité politique
18	Partenariat social et CCT
20	Formation
22	Associations
24	Publications
26	Réseautage
28	Création d'entreprises
30	Zoom ESG
34	50 ans en Suisse alémanique
35	Associations et groupements
40	Organes
42	Direction

2023

Conflits, confiance, croissance et pouvoir d'achat

L'année 2023 aura été marquée par des événements tragiques (les guerres, toujours), périlleux (la chute de Credit Suisse) ou plus convenus (les élections fédérales). Elle donne l'occasion d'évoquer quelques-unes des questions qui sourdent derrière l'actualité.

Stéphane Krebs, président du Centre Patronal et de la FPV, et Christophe Reymond, directeur général du Centre Patronal, secrétaire général de la FPV.



Les fragmentations du monde

La planète est plus que jamais confrontée à la montée de risques systémiques qui résultent de la crise énergétique, des famines, du dérèglement climatique, des krachs financiers, de la propagation de la violence. Il en résulte une fragmentation du « système mondial » en blocs opposés par leurs institutions, leurs cultures, leurs valeurs. L'affrontement de plus en plus manifeste entre les Etats-Unis et la Chine constitue une sorte de substrat à la confrontation entre les empires autoritaires et les régimes libéraux. Il s'y ajoute le ressentiment du Sud contre les pays du Nord, ancré dans les séquelles de la colonisation. Dans le même temps, les institutions et les règles mises en place pour gérer les crises et endiguer les violences sont paralysées, à l'image de l'ONU ou de l'OMC.

S'agissant des grands flux économiques, les échanges internationaux de biens et de services restent à très haut niveau. Ils ne diminuent pas vraiment, malgré des tendances protectionnistes de plus en plus présentes, mais ils ne vont plus s'accroître. Les flux d'investissements, pour leur part, se réduisent. La mondialisation de l'économie, qui est la marque de ces trente dernières années, demeure mais prend un tour un peu nouveau. Les conflits la rendent plus complexe à se développer, et probablement aussi plus coûteuse.

Ce contexte général ne représente pas une aubaine pour notre pays. Du point de vue géopolitique, la Suisse a partie liée avec l'Europe; or, celle-ci apparaît affaiblie dans le concert des nations. Au vu de sa taille, la Confédération helvétique ne peut espérer se distinguer lorsque les rapports de force prennent le dessus. Pour un petit pays, exportateur de surcroît, un ordre juridique stable est le seul moyen de tirer son épingle du jeu à l'international.

Des enjeux qui demeurent

Cette stabilité dont elle aurait besoin dans le jeu des puissances, la Suisse en a fait l'une de ses marques de fabrique à l'interne, et l'un de ses meilleurs atouts.

Les équilibres politiques n'ont ainsi que très peu varié ensuite des élections fédérales de l'automne 2023. Les quelques pertes subies par les partis verts n'ont pas conduit à ce que ceux qui affirment se soucier au mieux du devenir des entreprises conquièrent une majorité, ni au Conseil national, ni au Conseil des Etats.

Les grands enjeux ne se sont d'ailleurs pas volatilisés par la seule grâce d'un dimanche électoral de fin octobre. Les Chambres fédérales nouvellement élues devront continuer de dessiner un chemin afin de résoudre les questions lancinantes qui sont celles de la politique suisse. Les relations internationales de notre pays tout d'abord, tant les progrès ont été rares ces dernières années à la fois du côté de nos rapports avec l'Union européenne et du côté des accords de libre-échange; le développement de nos infrastructures, qui doit permettre la mobilité des habitants d'une Suisse à dix millions d'habitants et de doubler notre production d'électricité d'ici 2050 pour nous affranchir des énergies fossiles; les équilibres financiers, qui font partie intégrante de la notion de durabilité et doivent se réaliser dans les comptes publics comme dans ceux de nos institutions sociales. Ambitieux programme en perspective!

Pour le réaliser, la Suisse peut compter sur ses atouts traditionnels, à savoir sa stabilité, sa réussite économique et la confiance qu'elle inspire. Toutes ces caractéristiques ont été mises à mal au premier printemps 2023, au cours d'un week-end qui aura vu la reprise de Credit Suisse par UBS pour trois milliards de francs. L'événement aura illustré – une fois encore – à quel point la confiance constitue l'élément fondamental de toute relation économique, a fortiori lorsqu'on a affaire aux clients et aux actionnaires d'une banque.

La confiance, cela se gagne et se mérite, et il incombe aux dirigeants (conseil d'administration et direction) d'en créer les conditions. Lorsque, pendant des années, on accumule les scandales financiers, les tergiversations stratégiques, les incongruités managériales, on signe la faillite de sa gestion. Notons encore que la solution de sauvetage mise en œuvre pour Credit Suisse sortait à plusieurs égards du cadre réglementaire tracé par nos lois.

On a ainsi une nouvelle fois vu apparaître chez nous des règles décrétées dans l'urgence et qui ne respectaient pas les procédures usuelles. La réputation de notre pays n'en est pas sortie raffermissée.

Lutter contre l'inflation

En plus que de prévenir une crise bancaire généralisée dont le spectre avait ressurgi avec les déboires de Credit Suisse et de quelques autres établissements dans le monde, les banques centrales ont poursuivi l'an passé leur mission de lutter contre l'inflation, usant de l'arme dont elles disposent: la hausse des taux directeurs. La Réserve fédérale américaine les a fait croître à plus de 5%, la Banque centrale européenne en dessus de 4%. Le temps de l'argent gratuit est désormais révolu. Finis les injections massives de liquidités, la politique des taux à 0% ou les gigantesques plans de relance budgétaire financés par la monétisation des dettes publiques.

On doit d'abord se réjouir de ce qu'il ait été mis fin à ces politiques ultra-accommodantes qui, au fil du temps, avaient fini par fausser les règles du marché. Bien sûr, le resserrement des conditions de crédit exerce un frein puissant sur plusieurs secteurs de l'économie, mais il prévient aussi les investissements inconsidérés. Il est en effet certain que des emballements se sont produits en une période où l'argent quasi gratuit se combinait avec la révolution numérique en devenir et où il suffisait parfois de prononcer le mot disruption pour appâter les investisseurs.

Quant à la lutte contre l'inflation, elle n'est pas gagnée avec suffisamment d'ampleur et de certitude dans de nombreux pays occidentaux pour qu'on puisse prédire une diminution prochaine et généralisée des taux d'intérêt. On comprend que les autorités monétaires ne se précipitent pas pour baisser la garde après que l'on s'est à nouveau

rendu compte des dégâts économiques que provoque l'inflation, de l'impact récessif mécanique qu'elle induit en amputant le pouvoir d'achat des ménages, en plombant leur moral et en réduisant leur consommation.

La grande affaire du pouvoir d'achat

En Suisse, la situation est analogue, mais tout se produit à une échelle moindre. La Banque nationale (BNS) a bien sûr augmenté son taux directeur, mais il est inchangé depuis juin 2023, à 1,75%. L'inflation s'est inscrite sur l'année 2023 à 2,1%, proche de l'objectif défini par la BNS, soit entre 0 et 2%, fourchette qu'elle assimile à la stabilité des prix. Si l'on ajoute que le produit intérieur brut a crû de 2% l'an passé, on peut constater que la Suisse traverse sur le plan macro-économique une période de croissance tranquille - molle, diront certains. Au niveau atteint par notre économie, ce n'est déjà pas si mal.

Ces performances appréciables n'ont pas empêché que s'ouvre dans notre pays un vaste débat sur le pouvoir d'achat. Savamment instrumentalisée en pleine campagne électorale, attisée par l'annonce rituelle de l'accroissement des coûts de la santé (et donc des primes d'assurance-maladie), la discussion est naturellement de première importance. On ne peut cependant s'empêcher de l'analyser aussi comme une tentative souvent grossière de faire se propager plus encore les politiques socialistes.

On rappellera donc utilement que se battre pour le pouvoir d'achat, ce n'est pas se battre pour la redistribution. Et que le seul moyen durable de «protéger», comme on dit, le pouvoir d'achat est d'augmenter les revenus du pays. Exactement ce à quoi s'emploient, chaque jour, les entreprises, leurs dirigeants et leurs collaborateurs.



Le CP et la FPV

Chiffres-clés

Nombre d'affiliés à la caisse AVS de la FPV

41 000

Montant total de revenus et de salaires déclarés à notre caisse AVS (en milliards de francs)

12,3

Entreprises et indépendants affiliés au FIP (2^e pilier)

5800

Abonnés à nos plateformes sur les réseaux sociaux

40 000

Heures consacrées à la gestion d'associations en 2023

86 000

Bénéficiaires d'allocations familiales

33 000

Personnes ayant commencé une formation certifiante en 2023

1010

Collaborateurs à Paudex, à Zurich et à Berne

370

Abonnés à notre service juridique

8000

Émissions CO₂ en 2023 du fait du remplacement du chauffage à gaz par des pompes à chaleur

0

Assurances sociales

Fatima Vasco, gestionnaire prévoyance



Assurés au 2^e pilier

53 000

Entreprises et indépendants affiliés au FIP (2^e pilier)

5800

Des solutions de prévoyance professionnelle adaptées aux besoins

Avec son expérience unique de plus de soixante ans, et en tant qu'interlocuteur spécialisé dans le deuxième pilier, le Centre Patronal gère plusieurs institutions de prévoyance (Fonds Interprofessionnel de Prévoyance FIP, Vitems, Previva et Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie).

Il conseille tous les employeurs et les indépendants pour des plans de prévoyance correspondant à leurs situations, attentes et besoins. Partenaire fiable et expérimenté, le Centre Patronal accompagne et oriente ses clients durablement pour l'ensemble des décisions en matière de prévoyance professionnelle.

2023, une année contrastée

Les marchés financiers ont récemment été soumis à des perturbations d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent, surpassant les crises antérieures. Des facteurs majeurs tels que la récente pandémie, les tensions géopolitiques internationales, la volatilité des prix de l'énergie et la pénurie de main-d'œuvre en Suisse ont créé un climat d'incertitude considérable. Cette situation se déroule dans le contexte d'une résurgence significative



de l'inflation, que les banques centrales s'efforcent de contrôler en relevant les taux d'intérêt.

Dans ce climat d'instabilité persistante, les marchés financiers continuent d'être chahutés, provoquant une volatilité marquée des performances boursières. Cependant, il est important de noter que, malgré ces turbulences, le Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP), la principale institution du 2^e pilier gérée par le Centre Patronal, demeure dans une situation financière très solide. Il continue ainsi à fournir des prestations de retraite remarquables, se classant parmi les meilleures institutions de Suisse.

Ces résultats positifs sont attribuables en grande partie à des rendements de la fortune remarquablement robustes, qui ont permis de générer une performance moyenne surpassant les indices de référence sur les cinq dernières années. Ces réussites sont le fruit de l'engagement continu de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que d'une gestion efficiente des frais administratifs.

Il est essentiel de souligner aussi notre engagement de longue date en matière d'investissement durable, une approche pionnière que nous avons adoptée il y a plusieurs années. Notre stratégie repose sur une démarche pragmatique intégrant quatre axes essentiels: la mise en place de l'exclusion comme mesure exceptionnelle, un engagement actionnarial solide, un reporting de qualité, et un diagnostic régulier du portefeuille sous l'angle des critères de durabilité.

Une organisation résolument centrée sur les clients

Les services de gestion d'institutions de prévoyance se distinguent par leur engagement indéfectible envers leurs clients, qui comprennent les employeurs, les assurés et les membres du conseil de fondation. Notre approche met en avant la satisfaction de leurs besoins et de leurs attentes.

Parallèlement, nous avons initié une transformation digitale d'envergure touchant l'ensemble de nos activités. Cette démarche vise à instaurer une gestion plus efficace et largement numérisée de tous les processus techniques et administratifs. Notre objectif ultime est de proposer une nouvelle expérience client, harmonisant de manière optimale les atouts du service traditionnel avec les avantages offerts par les solutions numériques.

Garantir la bonne marche de l'entreprise par une offre d'assurance perte de gain en cas de maladie

Le Centre Patronal, en collaboration avec Vaudoise Assurances, demeure un acteur incontournable en matière d'assurance perte de gain en cas de maladie, ainsi que dans le domaine des assurances-accidents LAA, qu'elles soient obligatoires ou complémentaires. Notre offre est conçue pour répondre de manière exhaustive aux besoins des entreprises, quelle que soit leur taille. Elle s'applique aussi bien à l'ensemble de leur personnel qu'à des catégories d'employés spécifiques. De plus, elle est accessible aux travailleurs indépendants, ainsi qu'à leurs proches collaborant au sein de l'entreprise.

Nous sommes fiers de proposer une gamme de solutions complètes et compétitives, témoignant de notre engagement à accompagner nos clients, qu'ils soient des entreprises établies depuis longtemps ou des entrepreneurs indépendants, dans la gestion de leurs besoins en assurance de manière professionnelle et avisée.

Caisse AVS de la FPV et caisses d'allocations familiales du Centre Patronal

La Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise est l'une des caisses de compensation professionnelles les plus importantes du pays s'agissant du volume des cotisations encaissées et du nombre de prestations versées. Organisée par secteurs d'activité, elle dispose d'un haut niveau d'expertise dans les domaines de l'AVS, de l'AI et des APG, grâce à une équipe expérimentée et compétente, à l'écoute et au service des entreprises et des indépendants.

Les 41000 affiliés de la Caisse AVS de la FPV et des caisses d'allocations familiales du Centre Patronal bénéficient de services professionnels et avantageux leur permettant de gérer leurs assurances du premier pilier ainsi que le régime des allocations familiales avec simplicité et efficacité. Cet objectif se traduit notamment par la proposition d'un décompte unique pour l'ensemble des cotisations, par la mise à disposition d'une plateforme de services en ligne ainsi que par la pratique du paiement direct des allocations familiales aux bénéficiaires.

Les cotisations encaissées en 2023 sont en progression à plus de 1,3 milliard de francs. Elles correspondent à un montant total de salaires déclarés et de revenus de 12,3 milliards de francs. Les rentes AVS et AI représentent 763 millions de francs. Les allocations pour perte de gain se montent quant à elles à 49 millions de francs. Les caisses d'allocations familiales ont versé 44 000 allocations pour enfants et 14 500 allocations de formation professionnelles.

Les projets liés à la numérisation des processus de travail du 1^{er} pilier sont omniprésents. Il convient toutefois de ne pas se perdre dans une forêt digitale et de toujours garder à l'esprit que le but de la cyberadministration – au demeurant fortement encouragée par la Caisse AVS de la FPV par le biais de son portail transactionnel – doit systématiquement consister à faciliter et à alléger les contraintes administratives des employeurs, des indépendants et des assurés, dans le cadre de leurs échanges avec les organes d'exécution de l'AVS. Elle doit par ailleurs permettre aux caisses AVS de gagner en productivité. Il s'agira en revanche d'éviter toute centralisation excessive sous prétexte de numérisation et de veiller à sauvegarder l'autonomie des caisses en matière d'exploitation de systèmes d'information et de relations-clients.

Luc Oesch
et Yvan Béguelin

Institutions sociales

Assurance-vieillesse et survivants

Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise

Allocations familiales

Caisse intercorporative vaudoise d'allocations familiales (CAF INTER)

Caisse interrégionale d'allocations familiales (CIRAF)

Caisses d'allocations familiales :

- des banques vaudoises
- des ingénieurs et architectes vaudois (CAFIIV)
- des garagistes vaudois (UPSA-VD)
- de la Société vaudoise de médecine (CAFMED)
- de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud (USPI Vaud)

Fonds de surcompensation entre les caisses d'allocations familiales reconnues dans le canton de Vaud

Fonds de compensation pour les allocations familiales aux indépendants dans le canton de Vaud

Institutions de prévoyance (2^e pilier)

Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)

vitem (anciennement Fonds de prévoyance des EMS)

previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social

Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie

Assurance perte de gain

Offre d'assurance perte de gain en cas de maladie, d'assurance-accidents obligatoire et d'assurance complémentaire LAA en partenariat avec Vaudoise Assurances

Service juridique

Camille Junod, avocate



Redéfinir notre service

L'année 2023 a été marquée par un profond renouvellement de notre service juridique, tant en ce qui concerne son organisation que la nature de la prestation délivrée.

En réponse aux besoins des entreprises, une nouvelle offre de conseils juridiques reposant sur un modèle d'abonnements différenciés a été lancée. Ce processus a rendu nécessaire la mise en place d'une toute nouvelle équipe composée de 12 juristes et avocats, travaillant à Berne et à Paudex.

Le lancement de notre produit en février 2023, après 2 ans de travaux préparatoires, fut l'aboutissement d'un projet sur lequel ont travaillé plus de 30 personnes, de l'informatique au marketing, en passant par la vente, nos juristes et d'innombrables prestataires. Nous pouvons certainement parler d'un véritable projet intrapreneurial qui a abouti, avec succès, à proposer à nos 15 000 clients, la plateforme de conseil juridique la plus complète de Suisse.

La transition de nos abonnés historiques vers le nouveau modèle d'abonnements a sollicité, durant presque 6 mois, une équipe dédiée qui a pu contacter en deux langues près de 90% de nos clients afin de leur expliquer notre nouvelle offre. Avec la conversion de 60% de nos abonnés à la nouvelle offre, nous estimons avoir finalisé cette opération avec succès.

Que cela soit pour des conseils téléphoniques, des entretiens, la rédaction de documents juridiques, la représentation, la formation ou la rédaction de newsletters, notre équipe juridique, désormais totalement dédiée à notre clientèle, remporte des scores de 95% d'avis favorables dans les sondages que nous effectuons après chaque prestation. L'année 2023 aura donc été une année à succès pour cette activité que nous déployons depuis plus de 40 ans.

Frédéric Bonjour

Conseils juridiques donnés
au téléphone en deux langues
de février à décembre

7000

Nombre d'évaluations
données par les clients

2600

Abonnés à notre service juridique

8000

Note de satisfaction sur 10

9,6

Activité politique

Baptiste Müller, responsable de l'action politique



Courriers de félicitations aux élus fédéraux

246

Réponses à des consultations

44

Destinataires de la newsletter politique

17 000

Une année charnière

Pour assurer une prospérité commune bénéficiant à tous, le monde économique doit disposer de conditions-cadres favorables. Il peut ainsi remplir son rôle: fournir des biens et des services – et donc offrir des emplois – au profit de clients et au bénéfice de la société. L'action politique du Centre Patronal vise à assurer ces conditions et à garantir aux entreprises la flexibilité nécessaire à la conduite de leurs projets.

Les années d'élections fédérales sont toujours aussi passionnantes qu'ambivalentes. D'un côté, c'est l'occasion de voir émerger de nouvelles idées et d'enrichir les programmes politiques. De l'autre, de nombreux dossiers sont mis en suspens durant la période électorale pour éviter de brusquer telle ou telle catégorie d'électeurs.

Pour sa part, l'activité politique du Centre Patronal s'est renforcée. Afin de répondre aux défis de cet environnement politique et pour augmenter son influence au service des entreprises, le département politique a procédé à des évolutions sur le plan organisationnel et des processus. De la veille relative à l'actualité politique, économique et sociale, aux actions concrètes de communication et d'influence, en passant par la réflexion et l'établissement de prises de position, le Centre Patronal continue à défendre avec vigueur le monde économique et les entreprises à tous les niveaux.

Des enjeux majeurs

Dans le domaine de la prévoyance vieillesse, le Parlement a achevé la mise sous toit de la réforme de la LPP. Une révision mal emmanchée et une mission quasiment impossible pour le législateur, qui a fini par accoucher

dans la douleur d'un mauvais projet. Trop compliquée à mettre en œuvre et prévoyant des « compensations » distribuées à l'arrosoir, même à des assurés n'ayant subi aucune perte de prestation, cette réforme a raté sa cible. Le modèle de prévoyance vieillesse complet et innovant du Centre Patronal, intégrant également le 1^{er} pilier, doit servir d'inspiration pour une véritable réforme porteuse d'avenir.

Sur le plan cantonal, c'est la fiscalité qui a été au centre des débats. L'initiative populaire lancée conjointement par les organisations économiques faitières que sont la Chambre vaudoise immobilière, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et la Fédération patronale vaudoise a rencontré un soutien retentissant parmi les citoyens. Plus de 28 000 signatures ont été déposées, ce qui correspond à la troisième meilleure récolte de signatures depuis 1979. Cet appel n'aura qu'insuffisamment inspiré le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, qui après de nombreuses propositions et contre-propositions, se sont accordés sur une baisse bien trop timide de la fiscalité de 3,5% pour 2024, sans intégration de l'impôt sur la fortune. Les efforts se poursuivent en faveur de l'initiative, afin de réaliser une véritable réforme.

De nombreux autres dossiers ont rythmé l'activité de notre organisation, parmi lesquels nous retrouvons notamment la formation, le numérique, les infrastructures de transports ou l'énergie. En toute fin d'année, les relations entre la Suisse et l'Europe sont revenues au premier plan, annonçant un fort engagement dans les prochains mois pour réussir à sortir de l'ornière. Nous nous engageons pour des conditions-cadres propices au développement économique, à l'emploi et à la prospérité.

Baptiste Müller

Partenariat social et CCT

Christelle Monney, responsable CCT et partenariat social



Fort engagement pour la paix du travail

Depuis toujours, le Centre Patronal est attaché au partenariat social, qui permet à l'économie suisse de s'appuyer sur de nombreuses conventions collectives (CCT) offrant des conditions de travail ajustées à certaines branches ou entreprises, sans intervention du législateur.

Ce fort attachement se manifeste par l'appui fourni aux parties patronale et syndicale, en particulier pour le suivi de la bonne application de ce sur quoi elles se sont mises d'accord. Il y a plus de dix ans, nous avons mis en place un service de contrôle des CCT. Initialement composé d'un seul collaborateur, ce service s'est, ensuite, fortement développé, de sorte que nous mettons désormais à disposition un centre de compétences spécialisé dans la gestion de commissions professionnelles paritaires (CPP).

Nos juristes, économistes et autres spécialistes assurent toutes les tâches de gestion d'un secrétariat paritaire et effectuent, le cas échéant, les contrôles requis auprès des entreprises. Ils agissent dans des secteurs économiques très variés, avec des CCT de force obligatoire, sur le plan cantonal, pour les paysagistes et entrepreneurs de jardins, les garages, les bureaux d'architectes et ingénieurs, ceux d'ingénieurs géomètres ou encore le commerce de détail lausannois. Il y a également deux CCT obligatoires à l'échelle de la Suisse romande, celles du nettoyage des textiles et des bâtiments. Sans oublier des CCT vaudoises qui s'appliquent aux seuls membres des associations signataires, dans le secteur de l'accueil de jour de l'enfance,

les secteurs social et sanitaire parapublics, l'économie forestière ou encore le ramonage.

Constituées à parts égales de représentants des partenaires sociaux, les CPP sont les organes chargés de la bonne exécution des différentes CCT. Nous les appuyons dans leurs nombreuses missions, qui vont de l'encaissement des contributions dues par les employeurs et les employés soumis à la CCT et la gestion des fonds paritaires à la prise, s'il y a lieu, de sanctions, sous forme de peines conventionnelles, en passant par les différents contrôles paritaires. Ceux-ci sont effectués par un contrôleur patronal et un contrôleur syndical, qui se rendent en entreprise et vérifient la bonne application de la CCT sur la base des listes du personnel, des contrats de travail, des fiches de salaire, des décomptes d'heures, des contrats d'assurance, etc. Un important travail d'information et de sensibilisation est aussi effectué. De nombreux renseignements sont fournis, sur la manière d'interpréter telle ou telle disposition ou sur les mécanismes du partenariat social en général. Nos nouveaux « Rendez-vous du partenariat social » permettent d'approfondir certains aspects, que ce soit entre spécialistes ou à destination d'un public plus large.

Le Centre Patronal dispose d'une vaste expérience du partenariat social et a établi des relations de confiance avec les associations d'employés aussi bien au niveau cantonal que fédéral. Ce partenariat fait partie de notre ADN, similairement à celui de la Suisse, où il a permis de préserver la paix du travail. Il contribue à une concurrence loyale, ainsi qu'à bannir des pratiques parfois inadmissibles.

Olivier Rau

Conventions collectives de travail (CCT) en gestion au Centre Patronal

12

Contrôles effectués en 2023

350

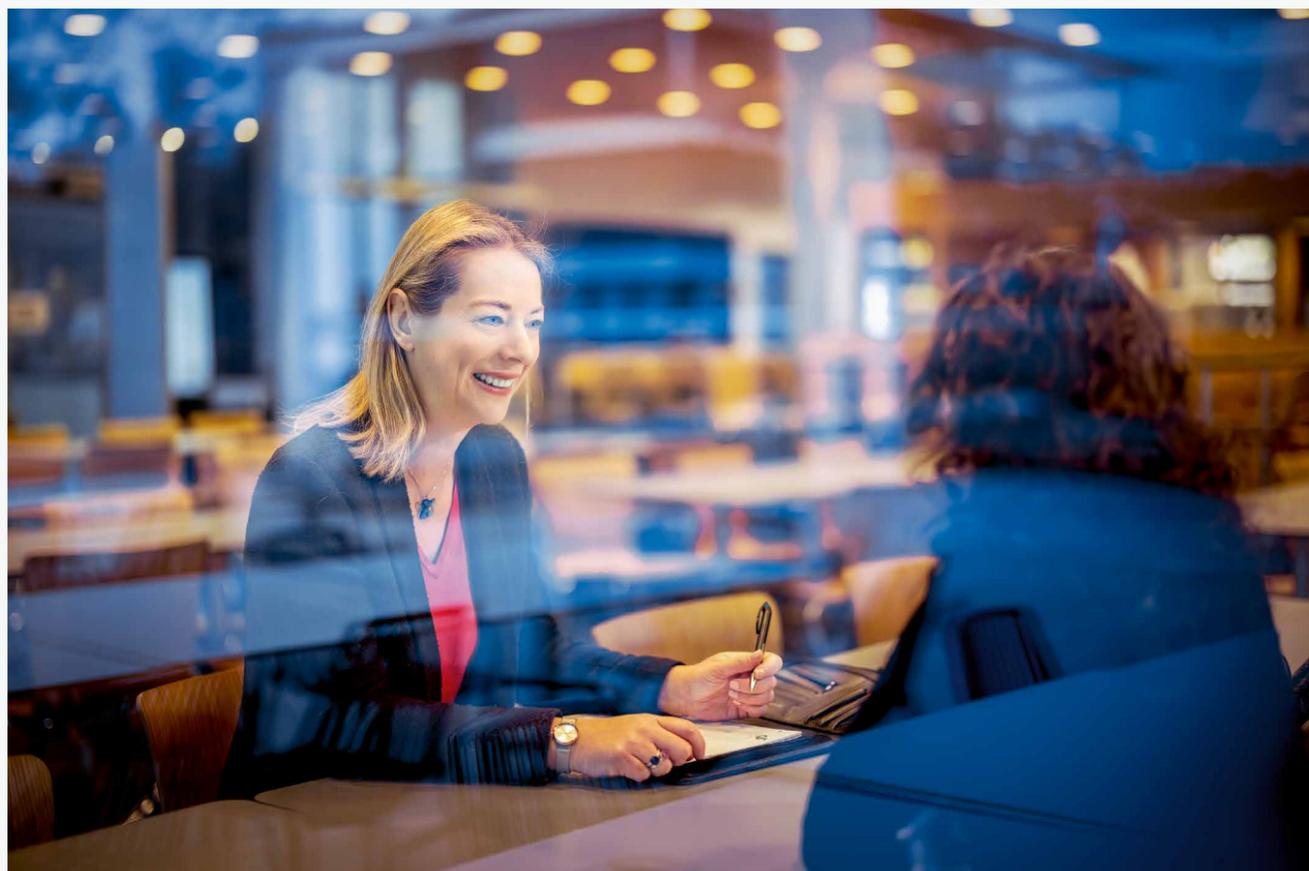
Salarié soumis à une convention collective de travail (CCT) en Suisse

50 %



Formation

Hortense Donon, responsable de filiales spécialisées



Une très bonne année 2023

Dans un environnement concurrentiel marqué par la concentration des acteurs, Romandie Formation, la marque des cours du Centre Patronal, reste une référence en Suisse romande pour les formations continues et supérieures destinées aux cadres et futurs cadres.

Premier institut de formation romand des métiers en ressources humaines et pôle le plus complet de formations en finance, comptabilité et fiduciaire, Romandie Formation forme chaque année près de 1000 cadres et futurs cadres, dans de très nombreux secteurs économiques.

Après une année 2022 marquée par un marché en recul tout au long du premier semestre, l'année 2023 a dépassé nos attentes en matière de ventes. Nous avons connu un succès important avec nos formations dans le commerce de détail, la finance, la comptabilité, le secteur fiduciaire, et aussi avec le brevet fédéral de spécialiste en gestion de PME. Notre pôle RH, avec le certificat et le brevet, reste le moteur de notre activité. Nous restons, dans ce domaine, l'institut de référence en Suisse romande pour la formation supérieure et continue. Nous confirmons également notre position de référence avec plus de 20 ans d'enseignement dans la gestion de projet.

La numérisation de notre offre de cours prend forme

À la suite de nombreuses et intenses réflexions, nous avons bouclé la stratégie de digitalisation de notre offre de cours. Marquée par le lancement réussi du Certificat de Gestionnaire RH 100% en ligne, cette stratégie se déploiera pour toutes nos formations certifiantes jusqu'en 2026. Notre objectif est de rester un institut proposant des formations en présentiel avec une composante de formation soit en «blended learning» soit en «e-learning».

Nouveau partenariat

Nous avons pu conclure un partenariat très réjouissant avec la HEIG-VD pour la mise sur le marché d'un CAS HES-SO en salaires et assurances en entreprise. Cette formation, qui n'a pas d'équivalent en Suisse romande, vient idéalement compléter notre offre à la fois en comptabilité et en RH.

Frédéric Bonjour

Personnes ayant commencé
une formation certifiante en 2023

1010

Personnes en formation
dans notre pôle RH

830

Lieux de formation : Paudex, Nyon, Lausanne,
Fribourg, Tolochenaz

5

Associations Charles-Matthieu Hoyas, responsable d'associations



Un nouvel élan pour le service dédié aux associations patronales

La réorganisation de certains départements du Centre Patronal, intervenue en janvier 2023, a donné lieu à la refonte de notre service dédié spécifiquement aux associations professionnelles patronales.

Désormais regroupé au sein du département des services aux membres et clients, ce service est à présent géré avec une logique commerciale très proche de l'ensemble des produits de l'entreprise, tout en veillant à ce que l'appui du Centre Patronal envers les organisations du monde professionnel reste fort. Le nouveau service gère désormais 45 mandats liés à des associations patronales en Suisse romande, avec une équipe profondément remaniée, composée de 34 personnes.

Cette nouvelle organisation nous a permis de travailler sur nos processus internes, la redéfinition de la relation avec nos clients, le développement de nouveaux outils de pilotage favorisant la transparence de notre activité et la collaboration avec les comités associatifs. Afin de faciliter les synergies indispensables dans cette activité, nous avons regroupé toutes les équipes au sein d'un « open space » et conçu des espaces communs favorisant la convivialité et les échanges informels. Cette opération s'est effectuée de façon assez naturelle, tout en continuant à servir les très nombreuses prestations et conseils découlant du management d'associations.

Les succès du monde professionnel organisé sont nombreux et variés chaque année. S'il ne fallait en citer qu'un seul, ce serait l'inauguration d'un nouveau centre de formation réunissant, à Yverdon-les-Bains, les métiers de l'automobile, des deux-roues et de l'industrie des machines. Celle-ci a été réalisée sous l'impulsion de trois associations patronales, avec un financement assuré par le FIP, dont la gestion est assurée par le Centre Patronal.

Par ailleurs, nous pouvons relever le travail continu de nos équipes qui œuvrent au profit des mandats liés au secteur de la santé, afin que l'Etat tienne compte de l'apport essentiel du secteur privé dans l'ensemble du dispositif cantonal, qu'il s'agisse des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, ou encore des pharmacies. À titre d'exemple, Vaud Cliniques a déposé un recours à la Cour constitutionnelle contre l'arrêt du Conseil d'Etat de juin 2023 relatif à la limitation de l'admission des médecins vaudois à pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins.

Frédéric Bonjour

Nombre de macarons Terravin commandés en 2023 (en millions)

1,9

Nombre de participants au Symposium SVM (Société vaudoise des médecins-dentistes)

100

Nombre d'apprentis gérés par le centre CIE

2830

Publications

Mélanie Da Cunha, spécialiste en communication numérique



Naviguer dans le flux de l'information

Notre mission d'information se décline en deux directions: d'une part, informer les acteurs économiques des projets ou modifications politiques qui les concernent; d'autre part, informer le monde politique et les médias des préoccupations du monde économique.

Une organisation telle que le Centre Patronal se doit d'être une source d'information fiable et intéressante pour les acteurs économiques et politiques. Alors qu'une association de branche peut se concentrer sur des secteurs très spécifiques, nous devons rester des généralistes, ce qui pose un défi face à la masse d'informations susceptibles d'intéresser les entreprises. Nous relevons ce défi à travers de multiples canaux de communication, que nous tentons d'améliorer constamment.

Dans cet exercice permanent, nous nous efforçons également de mettre les faits en perspective tout en apportant, chaque fois que cela est nécessaire, une analyse pertinente et originale dans une optique patronale et économique.

Enfin, nous veillons à ce que l'information circule dans les deux sens, en nous adressant d'une part aux acteurs économiques pour les tenir au courant de l'évolution d'éléments politiques et juridiques, et d'autre part aux acteurs politiques ou de la société civile, afin de les rendre attentifs aux besoins et revendications du monde des entreprises.

Tout au long de l'année, nos lecteurs nous ont ainsi suivis à travers nos diverses publications:

- Notre magazine mensuel *Plein Centre* aborde les principaux sujets de l'actualité politico-économique, approfondit des thèmes d'intérêt pour la sphère économique, reprend avec humour quelques facéties politiques, dresse un tour d'horizon de la vie associative professionnelle.
- Plus bref, mais hebdomadaire, notre *Service d'information* s'adresse principalement aux mondes politique et médiatique. C'est un vecteur qui se prête bien à un état des lieux des dossiers brûlants de la politique fédérale (la publication est disponible en français et en allemand, en version électronique ou papier), avec un résumé factuel et quelques pistes d'appréciation.
- Parce que la Fédération patronale vaudoise ne saurait négliger la politique cantonale et sa riche actualité, une nouvelle lettre d'information intitulée *Actualités vaudoises* a été lancée au cours de l'année 2023. Elle paraît à un intervalle d'environ trois semaines, en version électronique et papier, avec un thème principal complété par un billet d'humeur bien aiguisé, intitulé: «Grand Conseil, grande idée».
- Une newsletter politique (électronique) est envoyée tous les trois mois environ, afin de recentrer l'attention sur quelques thématiques importantes, en vidéo et par écrit. Les thèmes abordés sont également présents sur notre site internet, qui constitue aussi un canal d'information pour les responsables d'entreprises.



Taux d'ouverture de la newsletter
du Centre Patronal

49 %

Destinataires de la newsletter politique

17 530

Articles publiés

315

- Enfin, on ne saurait se passer de compléter notre communication électronique sur les réseaux sociaux, qui portent nos principales réflexions vers un public plus large. Nous y testons régulièrement de nouveaux formats, par exemple des vignettes en «carrousel», où l'un de nos responsables politiques résume un thème en quelques points.

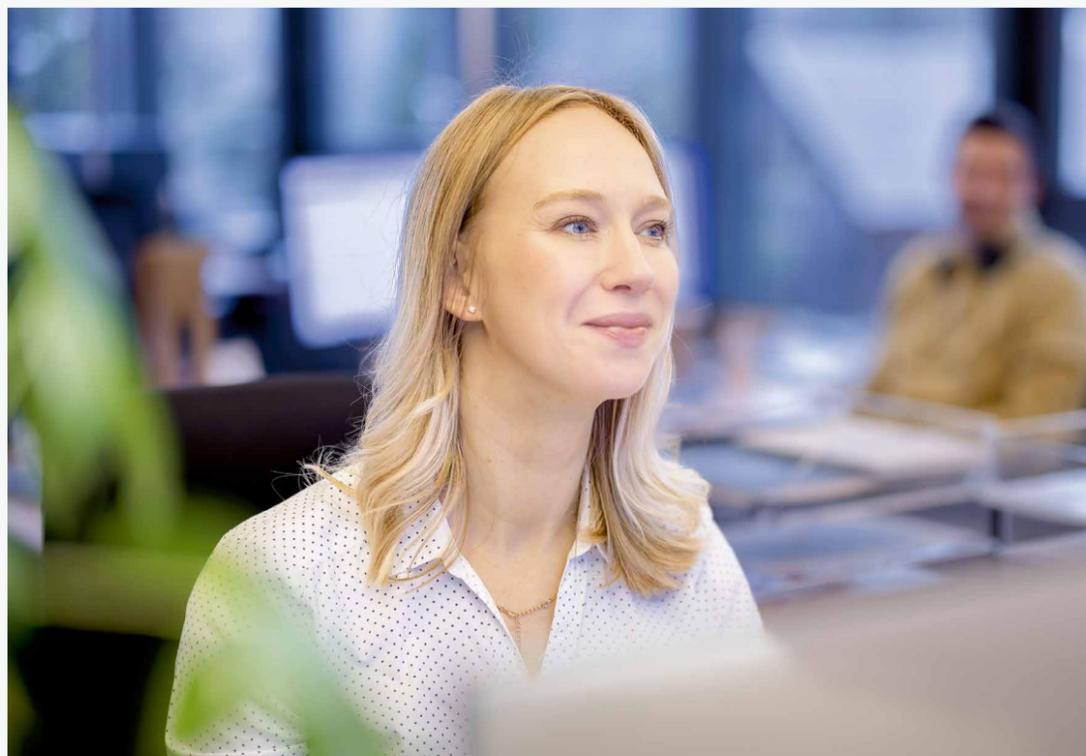
A cela s'ajoutent bien sûr les nombreuses informations thématiques diffusées respectivement par notre service juridique, notre institut de formation (sous la marque Romandie Formation) et par nos caisses sociales.

Notre principal défi reste de rendre compréhensibles et accessibles des questions et des thématiques qui regorgent de complexité!

Pierre-Gabriel Bieri

Réseautage

Andrée-Anne Bergeron, cheffe de projets événementiels



Il est bon d'entretenir son réseau là où se réunissent les décideurs

Chaque année, nous proposons de nombreuses conférences couvrant une large variété de thèmes. Ces événements sont l'occasion de mettre en contact entrepreneurs, cadres et futurs cadres sur des thèmes très variés.

L'année 2023 fut riche en manifestations avec 12 événements en présentiel et 2 webinaires. Nos conférences annuelles intitulées « Les rendez-vous de l'économie » ont permis de traiter les thèmes suivants : le partage des données industrielles, la tokenisation, la prévoyance professionnelle comme outil de management, la durabilité. En début d'année, nous accueillions près de 500 représentants du monde politique et économique à notre traditionnel rendez-vous de janvier.

Comme chaque année, nous avons reçu dans nos locaux les nouveaux membres affiliés à nos institutions sociales lors de notre traditionnel « Rendez-vous des entrepreneurs ». Pitches d'entreprises, réseautage et convivialité furent à l'honneur.

En plus de ces manifestations récurrentes, nous avons proposé de nombreuses autres rencontres à nos membres sur les thèmes de la formation professionnelle, du droit de la concurrence, du marketing digital, ainsi que

de nombreuses conférences et webinaires liés à notre nouvelle offre juridique.

Avec nos Equipes patronales, nous proposons très régulièrement des visites d'entreprises dans différentes régions du canton. Ce sont des moments privilégiés durant lesquels des chefs d'entreprise peuvent découvrir des activités et des sociétés en partageant leurs expériences entres pairs.

Comme de coutume, l'année écoulée a vu se dérouler un grand nombre d'assemblées générales, de séances de comités d'associations professionnelles et d'événements dont nous sommes partenaires. Nous pouvons mentionner le Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne (CEDIDAC) et le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) avec les petits déjeuners PME.

Le réseautage et la transmission d'information se font aussi sur nos différentes plateformes numériques. Ces supports sont indispensables pour organiser des communautés plus larges et faire passer nos idées ou informer au sujet de nos activités. Tout au long de l'année, notre communication numérique a été très intense, avec un fort taux d'engagement de tous ceux qui nous suivent.

Frédéric Bonjour

Participants à nos différents webinaires, conférences et événements

1800

Abonnés à nos plateformes sur les réseaux sociaux

40 000

Nombre de rencontres organisées par les Équipes patronales vaudoises

19



Création d'entreprise

Jacob Grabowski, responsable création d'entreprise



Nombre d'étapes prévues sur notre
plateforme d'accompagnement

67

Entretiens personnels réalisés
depuis mai 2023 par nos équipes
avec des créateurs d'entreprise

87

Créateurs d'entreprise estimant que
leurs interactions avec le Centre Patronal
ont contribué au succès de leur projet

93 %

Soutien accru aux nouveaux entrepreneurs

Le Centre Patronal est depuis toujours et quotidiennement actif dans le soutien aux entrepreneurs qui créent leur entreprise. Chaque jour nous recevons de futurs indépendants qui viennent se renseigner sur leurs obligations légales et nos caisses sociales.

Nous avons voulu renforcer cet appui par la création, en 2023, d'un véritable service de soutien à la création d'entreprise.

Durant toute l'année, nous avons travaillé à la mise en place d'une plateforme dédiée qui verra le jour dans le courant 2024. Le but est de proposer aux créateurs d'entreprise des parcours d'accompagnement personnalisés composés de manière dynamique, parmi près de 70 étapes-clés, adaptées en fonction de leur projet, ceci en partenariat avec près de 80 prestataires de différents secteurs.

Nous avons fortement développé l'accueil gratuit pour des entretiens-conseils avec nos spécialistes, à raison d'une dizaine de rendez-vous par mois. En travaillant avec les organisations économiques régionales, nous avons pu élaborer un concept intitulé «les matinales des nouveaux entrepreneurs» dont la première édition a eu lieu en novembre 2023 avec le soutien de Lausanne Région, en partenariat avec l'Association des Notaires Vaudois.



Ce format, permettant aux intéressés d'obtenir les bases nécessaires au lancement d'un projet entrepreneurial solide, est appelé à se renouveler périodiquement dans le courant de l'année à venir.

Nous avons aussi soutenu la publication d'un ouvrage, *Login entrepreneur*, rédigé par M^{me} Anne Southam Aulas, véritable outil pour la création d'entreprise. En complément à cet ouvrage, plusieurs guides pratiques sont prévus, dont deux ont été publiés dans le courant de l'année: *Devenir indépendant* et *Identifier la bonne forme juridique pour son projet*.

Par ailleurs et parce que les échanges et le partage d'expériences sont primordiaux, nous avons travaillé à la mise en place d'une série d'ateliers «master class» qui auront lieu en 2024 sur les questions du financement et de l'innovation «low-tech».

Le soutien à l'entrepreneuriat et aux créateurs d'entreprise étant porté par un large écosystème dans notre canton, nous avons accru nos échanges et nos liens avec nos partenaires dans ce domaine, renforçant la visibilité et le positionnement du Centre Patronal.

Finalement, nous collaborons activement avec Genilem, Cautonnement romand et Cautonnement Vaud, autres acteurs majeurs dans le soutien à l'entrepreneuriat.

Frédéric Bonjour

Zoom durabilité

Pour demain

La durabilité fait partie de l'ADN de notre organisation depuis des années

La durabilité doit être intégrée dans la stratégie de chaque organisation. Que ce soit au niveau de la gouvernance, de préoccupations sociales ou de développement durable, le Centre Patronal s'engage très activement dans cette démarche.

En tant qu'association à but idéal, notre entreprise a solidement ancré sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs dans l'ensemble de ses opérations. Notre organisation s'efforce d'exercer un impact positif sur la société et l'environnement et cela fait partie intégrante de son but statutaire.

Apprenez-en plus sur nos actions concrètes sur la durabilité :



1. Objectifs de durabilité

Le Centre Patronal s'est engagé à mettre en place une stratégie de durabilité solide, laquelle se reflète dans l'ensemble de ses activités. Nous présentons brièvement notre approche en matière de durabilité, illustrée par des exemples concrets de notre engagement en faveur d'un avenir plus durable. Un pilier-clé de cette stratégie réside dans la définition d'objectifs précis et mesurables. Nos actions sont alignées sur les objectifs de développement durable suivants :



- 4. Fournir une éducation de qualité
- 7. Fonctionner à l'énergie propre et d'un coût abordable
- 8. Favoriser le travail décent et la croissance économique
- 16. Maintenir la paix, la justice et des institutions efficaces

2. Intégration de la durabilité dans nos opérations

Afin d'assurer l'efficacité d'une stratégie axée sur la durabilité, celle-ci doit être pleinement intégrée et incarnée au sein de l'ensemble de nos opérations. Plutôt que de présenter un rapport abstrait composé de centaines de pages, nous vous proposons quelques exemples concrets démontrant comment la notion de durabilité est intégrée au cœur de notre entreprise, avec en complément des capsules vidéos illustrant nos actions. Au cœur de cette stratégie, la gouvernance joue un rôle central pour faciliter l'action sur le plan social et environnemental.

Gouvernance

Pour qu'une entreprise puisse être durable, elle doit d'abord durer dans le temps. Nous nous efforçons de créer des conditions-cadres favorables au développement des entreprises et nous encourageons ces dernières à mettre en place le niveau de gouvernance adéquat en fonction de la taille et de la complexité de leurs organisations. Par ailleurs, nous apportons un soutien aux entreprises dès leur phase de création, en particulier en matière de gouvernance, tout en accordant une attention particulière à la question de la transmission d'entreprise, gage de durabilité dans le temps.

Découvrez en vidéo notre engagement sur le thème de la gouvernance :



Au Centre Patronal, les panneaux solaires ont une surface de 398 m². Leur production équivaut à la consommation énergétique de 53 ménages.



Social

Sur le plan social, nous nous efforçons d'offrir des conditions de premier ordre pour nos collaborateurs. Nous sommes un acteur majeur du partenariat social, qui constitue un pilier fondamental de la culture de notre pays et qui apporte un rôle essentiel dans la réduction des conflits au travail, dans l'amélioration des conditions de travail et dans la promotion d'un environnement favorable à la croissance économique durable. En tant qu'acteur-clé de ce partenariat, le Centre Patronal privilégie un système favorisant la collaboration et la liberté, et qui s'inscrit dans la durée. Notre organisation dispose d'une équipe dédiée à la gestion des conventions collectives de travail, démontrant ainsi notre engagement envers des pratiques de travail équitables. De plus, nous avons mis en place d'autres initiatives sociales, telles que l'exploitation par des personnes en réinsertion d'un jardin en permaculture situé à Paudex. Ce jardin fournit directement notre cafétéria en produits frais et biologiques, incarnant ainsi un exemple concret de circuit court.

Découvrez une vidéo sur le partenariat social :



Environnement

En ce qui concerne notre engagement environnemental, nous avons entrepris une série de mesures visant à réduire significativement nos émissions de carbone et à optimiser notre consommation énergétique. Ces actions s'inscrivent dans une perspective visant à minimiser notre empreinte environnementale. Il y a déjà 11 années, notre organisation s'est distinguée en étant l'une des premières à conclure des accords de collaboration avec la Confédération, afin de favoriser l'efficacité énergétique et réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Nous avons mis en place des initiatives concrètes, notamment l'installation de systèmes intelligents visant à optimiser notre consommation d'énergie. À titre d'exemple, notre siège social, situé à Paudex, est chauffé et refroidi au moyen des eaux du lac, présentant par ailleurs un potentiel d'énergie excédentaire à disposition des bâtiments voisins. Ce dispositif a permis d'éviter le rejet de 8500 tonnes de CO₂ et 3 tonnes de particules fines dans l'atmosphère. Depuis 24 ans, nous récupérons l'eau de pluie pour une utilisation dans l'irrigation extérieure et l'alimentation en eau des toilettes, entre autres, contribuant ainsi à la préservation des ressources hydriques.

Découvrez en vidéo nos actions concrètes :



3. Transparence et communication

La transparence en communication revêt un caractère fondamental dans l'établissement de la confiance de nos parties prenantes. À cette fin, nous allons publier des rapports de durabilité relatifs à la gestion de fortune institutionnelle, dans le but de rendre compte de nos avancées et résultats.

De plus, nous promovons activement le dialogue avec nos clients, nos collaborateurs, nos fournisseurs et la communauté locale, favorisant ainsi une communication ouverte et un échange fructueux d'informations.

Découvrez la procédure d'investissement en détails :



Conclusion

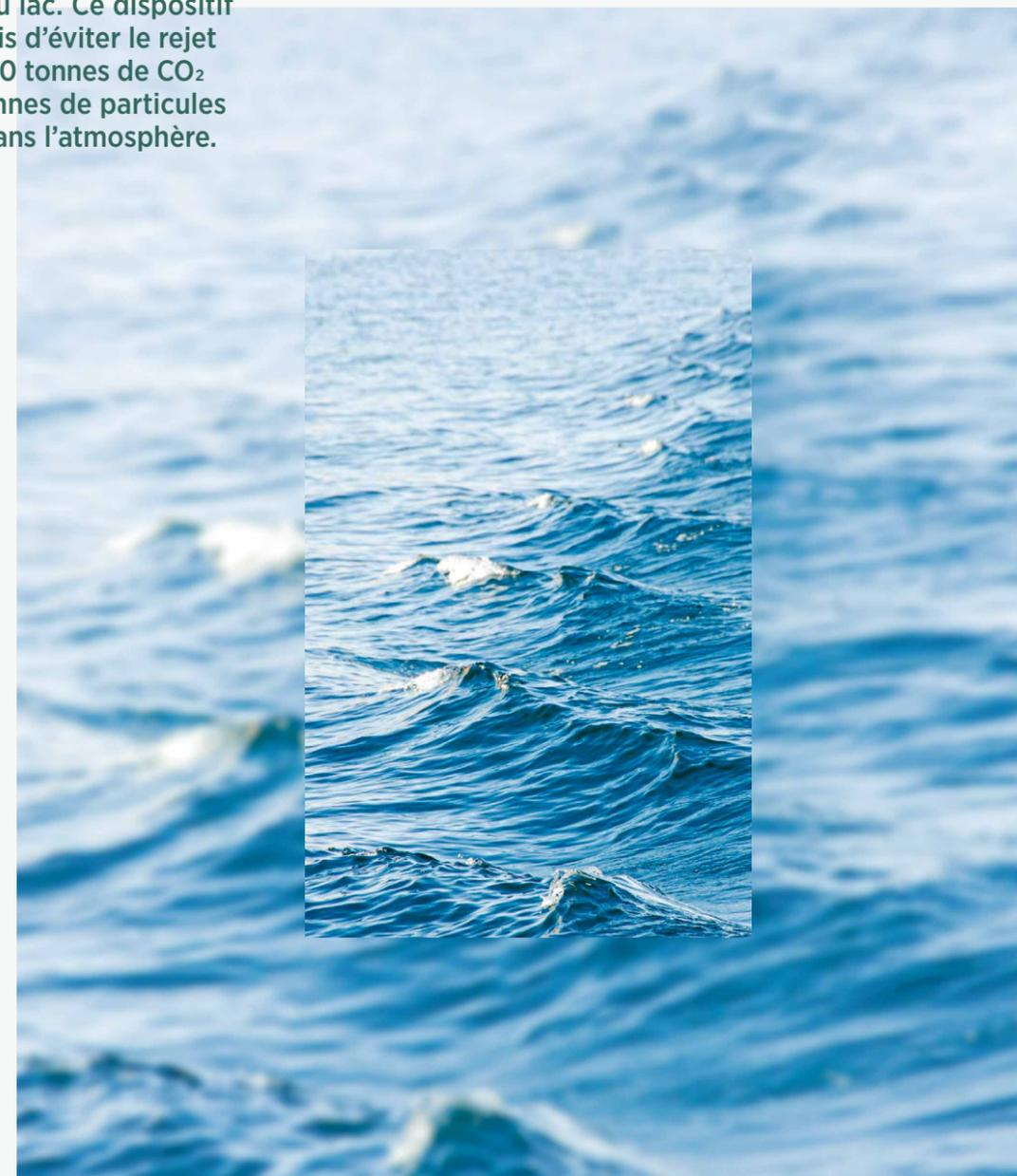
La durabilité représente une priorité stratégique au sein de notre entreprise depuis de nombreuses années. Nous avons identifié des objectifs clairs, intégré les principes de durabilité dans l'ensemble de nos activités quotidiennes, et assurons une communication transparente quant à nos performances. Nous demeurons constamment à la recherche d'occasions d'amélioration et explorons de nouvelles voies visant à promouvoir la durabilité à tous les niveaux de notre organisation, ainsi qu'avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Luc Oesch



Avec 1000m² de potager en permaculture, le Centre Patronal a produit environ 100 kg de légumes utilisés dans son restaurant.

Notre siège social, situé à Paudex, est chauffé et refroidi au moyen des eaux du lac. Ce dispositif a permis d'éviter le rejet de 8500 tonnes de CO₂ et 3 tonnes de particules fines dans l'atmosphère.



Centre Patronal 50 ans en Suisse alémanique

L'année 2023 a été marquée par un anniversaire extrêmement réjouissant couronnant 50 années d'activité et de succès pour notre succursale de Berne.

C'est en effet en 1973 que le Centre Patronal a ouvert une filiale dans la ville fédérale. Initialement, il s'agissait de mieux faire valoir, sur le plan fédéral, une politique originale et cohérente en faveur de l'économie privée.

Avec le rachat en 2022 de l'Institut Suisse pour la formation des chefs d'entreprise (SIU) à Zurich, le Centre Patronal peut compter sur les forces de près de 50 personnes pour déployer ses activités dans toutes les régions de Suisse alémanique, non seulement pour son service juridique et le management d'associations professionnelles, mais aussi pour le lobbying politique et la formation.

Le 8 septembre 2023, nous avons convié plus de 200 invités du monde économique et politique à fêter la réussite de notre stratégie nationale, la reconnaissance du Centre Patronal outre-Sarine et la satisfaction de nos clients. Lors de la partie officielle se sont exprimés notre directeur général, le directeur de la Suisse alémanique, Martin Kuonen, ainsi que le directeur de notre institut de Zurich, Oliver Müller. Tous trois ont rappelé l'importance du rôle des organisations économiques et les nécessités en termes de formation des collaborateurs, tout en évoquant les défis auxquels notre économie est confrontée.

Frédéric Bonjour



Associations et groupements

Associations et groupements affiliés à la Fédération patronale vaudoise (FPV), à la Chambre vaudoise des arts et métiers (CVAM), ou ayant confié un mandat au Centre Patronal (CP).



Professions libérales

Association des agents d'affaires brevetés du canton de Vaud (FPV)

Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité - ABTIE (CP/FPV)

Association des notaires vaudois - ANV (CP/FPV)

Association patronale des banques en Suisse - Arbeitgeber Banken (CP)

Association vaudoise des banques (CP/FPV)

Association vaudoise des écoles privées - AVDEP (CP/FPV/CVAM)

Commission de conciliation de l'enseignement privé vaudois (CP)

Commission des cours interentreprises des notaires romands (CP)

Commission professionnelle paritaire des bureaux d'architectes et ingénieurs vaudois (CP)

Conseil professionnel de l'enseignement privé vaudois (CP)

Fiduciaire Suisse, section vaudoise (FPV)

Fondation vaudoise pour la formation bancaire (CP)

Geosuisse Société suisse de géomatique et de gestion du territoire société spécialisée SIA (CP)

GEOSummit (CP)

Ingénieurs-géomètres de Suisse occidentale (CP)

Ingénieurs-géomètres suisses (CP)

Ordre des avocats vaudois (FPV)

Ordre suisse des architectes (FPV)

Ordre vaudois des géomètres - OVG (CP/FPV)

Ordre vaudois d'EXPERT suisse, Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire - OVES (FPV)

Société Suisse de Photogrammétrie et Télédétection - SSPT (CP)

Société vaudoise des vétérinaires (FPV)

SwissBoardForum (CP)

Union patronale des ingénieurs et des architectes vaudois (FPV)



Santé et soins

Association des laboratoires de prothèse dentaire de Suisse - section vaudoise (FPV)

Association romande des centres médicaux - ARCM (FPV)

Association romande et tessinoise des directeurs d'Établissements médico-sociaux - ARODEMS (CP)

Association suisse des esthéticiennes avec CFC (FPV/CVAM)

Association Suisse des Esthéticiennes Propriétaires d'Instituts de Beauté (FPV)

Association suisse des physiothérapeutes indépendants - ASPI (FPV)

Association vaudoise des cliniques privées - Vaud Cliniques (CP/FPV)

Association vaudoise des laboratoires privés d'analyses médicales (FPV)

Coiffure Suisse Section Vaud (FPV/CVAM)

Association vaudoise d'établissements médico-sociaux - Héviva (FPV)

Associations

Association vaudoise des organisations de soins et d'aide à domicile privées - AOSAD (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur sanitaire parapublic vaudois (CP)

Fédération des hôpitaux vaudois - FHV (FPV)

Fédération des prestataires de services de soins et d'aide à la personne - FEDEPS (CP/FPV)

Fédération patronale des EMS vaudois - FEDEREMS (CP)

Société suisse des podologues (FPV)

Société vaudoise de médecine (CP/FPV)

Société vaudoise de pharmacie (CP/FPV/CVAM)

Société vaudoise des médecins-dentistes (CP/FPV)

Solution de branche pour la santé et la sécurité au travail des EMS (CP)



Commerce et services

Antenne fédérale de la Fédération romande immobilière et de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (CP)

Association des développeurs immobiliers vaudois - ADIV (CP/FPV)

Association nationale des coopératives viti-vinicoles suisses - ANCV (CP)

Association Relève PME (CP)

Association romande des entreprises de nettoyage des textiles - ARENT (CP)

Association suisse du commerce des vins - ASCV (CP)

Association suisse du froid, section romande (FPV)

Association vaudoise des détaillants en textiles - AVDT (FPV / CVAM)

Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets - AVERTD (FPV)

Chambre suisse des diplômés de l'immobilier - ARCID (CP)

Chambre Suisse des experts en transmission d'entreprise (CP)

Chambre suisse d'experts en estimations immobilières - CEI (CP)

Chambre vaudoise des agents généraux d'assurances (FPV)

Commission paritaire professionnelle des bureaux d'ingénieurs géomètres vaudois (CP)

Commission paritaire du commerce de détail lausannois (CP)

Commission paritaire romande du nettoyage en bâtiment (CP)

Commission paritaire romande du nettoyage des textiles (CP)

Commission paritaire vaudoise du nettoyage en bâtiment (CP)

Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud - CIFIC-VD (CP/FPV)

Conseil professionnel paritaire de la branche textile (CP)

Développement économique du commerce lausannois et des intérêts communs - DECLIC (CP)

Espace.mobilité, groupement d'intérêt réunissant d'importantes entreprises suisses du secteur de la vente (CP)

EXPO EVENT Swiss LiveCom Association (CP)

Fédération romande des entrepreneurs en nettoyage - FREN (CP/FPV/CVAM)

Fédération suisse des désinfestateurs - FSD (CP)

Fédération Vaudoise du Commerce de Détail (CP/FPV)

GRI - Formation professionnelle VD (CP)

Groupe interprofessionnel patronal pour l'apprentissage de commerce - nGIPAC (CP)

Société coopérative des commerçants lausannois - SCCL (CP/FPV/CVAM)

Société des encaveurs de vins suisses - SEVS (CP)

Swiss Finance Council - SFC (CP)

Trade Club Vaud (CP)

Union suisse des professionnels de l'immobilier - USPI Suisse (CP)

Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud - USPI Vaud (CP/FPV/CVAM)

VINIHARASS (CP)



Industrie et artisanat

Aqua suisse - Fédération suisse d'entreprises de technique des eaux et des piscines (CP)

Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens - ACVIE (FPV/CVAM)

Association des mécaniciens en automobiles diplômés - AMAD (CP/FPV)

Association romande des entreprises de maintenance des producteurs de chaleur (AREP) - (FPV)

Association vaudoise des créateurs de mode (FPV)

Association vaudoise des entreprises de révision et nettoyage de citernes - AVACIT (FPV/CVAM)

Association vaudoise des graviers et déchets - AVGD (CP/FPV)

Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation - AVCV (FPV/CVAM)

Association vaudoise des maîtres ramoneurs - AVMR (CP/FPV/CVAM)

Centre de formation des métiers de l'automobile (CP)

Centre de formation vaudois de l'industrie (CP)

Commission paritaire des garages vaudois CPP-GV (CP)

Commission paritaire des ramoneurs vaudois (CP)

Commission vaudoise de formation professionnelle de l'industrie (CP)

Enveloppe des Edifices Suisse - Section Vaud - EESSV (FPV/CVAM)

Fédération romande du carrelage - FeRC (FPV)

Fédération vaudoise des entrepreneurs - FVE (FPV/CVAM)

Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs (FPV/CVAM)

Groupement des industriels de la Broye (CP/FPV)

Groupement suisse de l'industrie mécanique - GIM-CH (CP/FPV)

Solution de branche pour la sécurité au travail de l'industrie romande de la mécanique (CP)

Swiss Cigarette (CP)

SwissFur (CP)

Union romande des entreprises d'installation et de révision de stockages d'hydrocarbures - URCIT (FPV)

Union romande des maîtres poêliers-fumistes (FPV)

2 roues Suisse section romande (FPV)

Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise - UPSA-VD (CP/FPV/CVAM)

Associations



Terre

Association pour la défense de la propriété rurale (CP)

Association romande des entrepreneurs forestiers - AREF (CP/FPV/CVAM)

Centre de logistique des Premiers grands crus (CP)

Commission paritaire professionnelle des paysagistes vaudois (CP)

Conseil professionnel paritaire de la branche des vins et de la tonnellerie du canton de Vaud (CP)

Fédération vaudoise des vignerons - FVV (CP)

Florist.ch Suisse romande (FPV)

Fondation vaudoise en faveur de la formation professionnelle en horticulture (CP)

Groupement des propriétaires de vignes de La Côte (CP/FPV)

Groupement des propriétaires de vignes d'Aigle, Vevey et Lavaux (CP)

JardinSuisse Vaud (CP/FPV)

Office de la marque de qualité Terravin (CP)

Société des maîtres tonneliers et cavistes, section romande (FPV/CVAM)

Union des encaveurs et négociants en vins Vaud-Fribourg (FPV/CVAM)



Transport et tourisme

Aérosuisse - Fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses (CP)

Association romande des hôteliers - ARH (FPV/CVAM)

Association suisse des transports routiers - ASTAG, section vaudoise (FPV/CVAM)

Fédération Suisse des Drones Civils - FSDC (CP)

Groupement vaudois des agences de voyages - GAVV (FPV)

Intergroupe parlementaire aéronautique et aérospatiale (CP)

SPEDLOGSWISS Romandie (FPV)

Swiss Helicopter Association (CP)

Union des maîtres camionneurs de Lausanne et environs (FPV)

VaudRoutes - Association routière vaudoise - ARV (CP/FPV)



Métiers de bouche

Artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs vaudois (FPV/CVAM)

Association des Artisans fromagers romands - AFR (FPV/CVAM)

Association vaudoise des maîtres bouchers-charcutiers - AVMB (CP/FPV/CVAM)

Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche (CP)

GastroVaud (FPV/CVAM)

Société vaudoise et romande des Patrons Pâtisseries-Confiseurs, Chocolatiers, Glaciers (FPV)



Autres activités

Association Femmes PME suisse romande (CP)

Association Le Châtelard (CP)

Association suisse des caisses de compensation professionnelles - ACCP (CP)

Club CEDIDAC (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur de l'accueil de jour de l'enfance (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur social parapublic vaudois (CP)

Confrérie des Pirates d'Ouchy (FPV)

Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance - FSAE (CP/FPV)

Fondation de Romainmôtier (CP)

Fondation Foot Avenir (CP)

Fondation pour le patrimoine culturel (CP)

Fondation USPI Vaud (CP)

Groupe d'intérêt pour l'information professionnelle - Giip (CP)

Logement Idéal, société coopérative (FPV)

Médias Suisses - association des médias privés romands (CP)

Société coopérative interprofessionnelle de garantie SIG, gérance (CP)

Société Suisse des Officiers - SOG/SSO/SSU (CP)

Swiss Esports Federation - SESF (CP)



SIC et groupements similaires

Association des commerçants et artisans de Leysin - ACAL (FPV)

Coordination des commerçants de Morges - COOR Morges (FPV)

Economie Région Haut-Lac ERHL (FPV)

Economie Région Lausanne (CP/FPV)

Groupement des commerçants d'Aigle-Cité (FPV)

SIC de Bex (FPV)

SIC de La Sarraz et environs (FPV)

SIC de La Vallée de Joux (FPV)

SIC de l'Ouest lausannois - SICOL (FPV)

SIC de Montreux - SICOM (FPV)

SIC du Nord Lausannois SICNL (FPV)

SIC de Nyon et environs (FPV)

SIC de Payerne et environs (FPV)

SIC de Sainte-Croix et environs (FPV)

SIC de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion (FPV)

SIC de Vevey et environs (FPV)

SIC d'Yverdon-Grandson et environs (FPV)



Formations

Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse

Fondation cantonale pour la formation professionnelle - FONPRO (CP)

Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers machines, électrotechnique et métallurgie - Fondation MEM (CP)

Fondation Formation Vallée Broye (CP)

Groupement pour l'apprentissage - GPA

Organes

Association du Centre Patronal

(état au 1^{er} janvier 2024)

Une trentaine de chefs d'entreprise siègent au sein de l'association du Centre Patronal, qui approuve les comptes, qui est informée de la gestion et de l'organisation de l'entreprise, ainsi que de ses engagements en faveur de la défense des conditions-cadres de l'économie.

Président

Stéphane Krebs

Maître paysagiste
Krebs Paysagistes SA
Blonay

Vice-présidente

Jacqueline Montandon-la-Longe Moser

Directrice
Presto Café Services SA
Belmont

Délégué

Christophe Reymond

Membres

Yves Amaudruz

Directeur
Amaudruz SA
Lausanne

Diane Bonny

Directrice
BonnyD Sàrl
Aubonne

Marc-André Cornu

Président
Cornu Holding
Champagne

Nicolas Croгнаletti

Membre de la Direction générale, Chief Development & Public Affairs Officer (CDO)
Groupe Tertianum
Montreux

Patricia Delarive

CEO et médecin-chef
Clinique Matignon Suisse SA
Lausanne

Vincent Dessenne

Directeur général
Heraeus Materials SA
Yverdon-les-Bains

Carole Dubois

Directrice
Pierre DeRoche SA
Le Lieu

Marc Ehrlich

Directeur général
Groupe VIPA/RETRIPA
Lausanne

Olivier Gétaz

Administrateur
EM les Albrans
Aubonne

Pierre-Frédéric Guex

Municipal
Buchillon

Philippe Hebeisen

Président du Conseil d'administration
Vaudoise Assurances
Lausanne

Sandra Laydu Molinari

Notaire
ACTA Notaires Associés
Montreux

Jean-François Luthi

Médecin
Lausanne

Olivier Marmy

Médecin-dentiste
Adent Lausanne-Gare
Lausanne

Caroline Mesple-Moser

Directrice
Moser Design SA
Lausanne

Pierre-André Meylan

Président
Piguet Frères SA
Le Brassus

Pierre Monachon

Vigneron-encaveur
Rivaz

Fabrice Moscheni

Directeur général
Fastcom Technology SA
Lausanne

Camille Moser

Associée
Fiduciaire Maillard SA
Pully

Aurore Müller-Gaudard

Directrice
Gaudard Energies
Lausanne

Edgar Philippin

Professeur à l'Université de Lausanne,
Avocat
Kellerhals Carrard
Lausanne

Stéphane Pilloud

Directeur Granulats et Bétons Suisse Romande
Holcim (Suisse) SA
Eclépens

Alexandra Post Quillet

Administratrice indépendante
Lausanne

Jean-Marc Probst

Président
Probst Group Holding
Crissier

François Pugliese

Directeur
Elite SA
Aubonne

Patrick Pulver

Directeur général
Posse Peinture SA
Renens

François Randin

Morges

Stéphane Rezzo

Directeur et Administrateur de sociétés
HSB Brûleurs et systèmes de chauffage SA
Crissier

Antoine Rochat

Notaire
Etude des notaires Rochat & Laufer
Lausanne

Pierre Rochat

Président
Fondation Eben-Hézer
Villard-sur-Chamby

Jean-Claude Vaucher

Administrateur
Aubonne

Denis Viquerat

Directeur
Viquerat Décoration & Architecture d'Intérieur SA
Clarens

Fédération patronale vaudoise

L'assemblée des délégués exerce les compétences inaliénables de l'organe suprême. Elle est composée de trois délégués par association affiliée (associations professionnelles et sociétés industrielles et commerciales) et par groupement des représentants des membres individuels. Elle s'est réunie en assemblée ordinaire mercredi 5 avril 2023, à Morges.

Le comité se compose des présidents de chaque association professionnelle, de chaque société industrielle et commerciale ainsi que d'un représentant de chaque groupement des membres individuels. Il s'est réuni le 2 février et le 27 septembre 2023.

Le bureau a la composition suivante au 1^{er} janvier 2024 :

Président

Stéphane Krebs

Maître paysagiste
Krebs Paysagistes SA
Blonay

Vice-présidente

Jacqueline Montandon-la-Longe Moser

Directrice
Presto Café Services SA
Belmont

Membres du Bureau

Olivier Gétaz

Administrateur
EM Les Albrans
Aubonne

Camille Moser

Associée
Fiduciaire Maillard SA
Pully

Stéphane Pilloud

Directeur Granulats et Bétons Suisse Romande
Holcim (Suisse) SA
Eclépens

Secrétaire général

Christophe Reymond

Chambre vaudoise des arts et métiers

La Chambre vaudoise des arts et métiers réunit 30 associations professionnelles comme membres collectifs. Elle est un organe consultatif de la Fédération patronale vaudoise et représente les arts et métiers vaudois au sein de l'Usam.

Présidente

Jacqueline Montandon-la-Longe Moser

Directrice
Presto Café Services SA
Belmont

Secrétaire

Olivier Rau

Organe de révision

Ofisa Berney Associés SA

Direction

Centre Patronal

Directeur général

Christophe Reymond

Directeur des caisses d'allocations familiales et gérant de la Caisse AVS de la FPV

Yvan Béguelin

Directeur du département des services aux membres et clients

Frédéric Bonjour

Directeur Deutschschweiz

Martin Kuonen

Directeur des finances, de la prévoyance, des technologies et des services généraux

Luc Oesch

Directeur du département politique

Olivier Rau

Conception et mise en page
moserdesign.ch

Impression
Paperforms

Imprimé sur papier labellisé
Cradle to Cradle Bronze,
garantissant un processus
respectueux de l'environnement.

Route du Lac 2
1094 Paudex

Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 058 796 33 00

info@centrepatronal.ch
www.centrepatronal.ch
www.romandieformation.ch

Kapellenstrasse 14
Postfach
3001 Bern
Tél. 058 796 99 09

cpbern@centrepatronal.ch